



// Dossier

Une rentrée paisible et des nouveautés



actualité

4 // Hausse de la valeur locative : certains propriétaires impactés
5 // La rentrée des maisons de quartier
6 // La Zac Neyrpic sur la bonne voie
7 // Le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, à Saint-Martin-d'Hères
8-9 // Place aux jeunes !
Retour sur le Conseil municipal du 24 septembre



plus loin

// Éliane Assassi,
Sénatrice de Seine-Saint-Denis
Présidente du groupe CRCE



en mouvement



dossier

// Une rentrée des classes
paisible et des nouveautés



expression politique



portrait

// Yves Crétinon,
Faiseur d'harmonies



culturelle

22 // Un groupe totalement Fatal
23 // Mon Ciné, en pleine lumière !



active

// GSMH38, l'appel de (la) balle !



en vues

// Les journées du patrimoine
en voient de toutes les couleurs !



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



Les mots « *solidarité, fraternité, amitié entre les peuples* » révèlent une réalité de terrain.



Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr
Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Gaëlle Cheurlin
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Laurent Marchandiau, Katja Sainvoirin Mise en page
Emmanuelle Piras, Gilbert Quiais Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.
Courriel gaelle.cheurlin@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.10.19
Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr

Effervescence associative favorise le bien vivre ensemble



Dans le cadre du dispositif de Police de Sécurité du Quotidien (PSQ), les renforts d'effectifs de policiers nationaux ont été annoncés. Pouvez-vous nous en dire plus ?

David Queiros - Avec les maires de Grenoble et d'Échirolles, nous avons déposé notre candidature dès 2017 afin d'être retenus dans le dispositif de Police de Sécurité du Quotidien (PSQ). Obtenu fin 2018, nous attendions toujours jusqu'à cet été les renforts policiers supplémentaires. Aujourd'hui, c'est chose faite ! Des effectifs sont désormais dédiés à la PSQ et aux Quartiers de Reconquête Républicaine (QRR). Le bureau de police nationale de Saint-Martin-d'Hères bénéficiera d'une patrouille permanente d'îlotage et d'effectifs supplémentaires consacrés spécialement aux groupes anti-drogue et violences urbaines qui agiront au quotidien sur le territoire martinérois. Au total, ce sont 67 policiers qui auront été déployés en 2 ans sur la circonscription de police de l'agglomération grenobloise. Je suis convaincu que seule une présence renforcée, au plus proche des habitants, permettra d'agir efficacement en faveur d'un climat de sécurité et d'améliorer la vie dans nos quartiers. La présence humaine, le travail de proximité en lien direct avec les acteurs des territoires et l'îlotage sont primordiaux et dissuasifs pour assurer aux habitants une bonne qualité de vie. À ce titre, je tiens à saluer tout particulièrement le travail effectué en partenariat entre les services de la ville, la police nationale et l'ensemble des acteurs de la vie martinéroise. En tant que maire, je réaffirme que cette collaboration est essentielle et qu'elle est un gage de notre efficacité collective en matière de tranquillité publique pour le plus grand profit de tous. Chacun, naturellement, doit rester dans son rôle et ses responsabilités. La sécurité et la tranquillité sont des enjeux prioritaires de notre action municipale. Je suis persuadé que la voie aujourd'hui empruntée est la bonne.

Le mois de septembre a été ponctué de nombreux événements pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. Quel message souhaitez-vous adresser à tous les acteurs de la vie martinéroise ?

David Queiros - Septembre a été riche de toutes les rentrées. La rentrée des classes, bien sûr, qui, pour les enfants et leur famille, reste un moment fort et important. C'est l'occasion pour moi et l'équipe municipale de nous rendre dans les écoles afin de faire le point avec les équipes éducatives et les directeurs et d'échanger avec l'ensemble du monde éducatif. J'ai pu également rencontrer des enfants heureux et des parents attachés à l'école publique et à leur école de quartier. C'est aussi une rentrée active pour tous les secteurs de la vie associative, qu'elle concerne le sport, la culture, les loisirs mais aussi l'environnement, qui prend une part de plus en plus importante dans les préoccupations de la vie municipale et enfin, la vie citoyenne, humanitaire et internationale. Cette effervescence associative façonne pleinement l'identité de Saint-Martin-d'Hères, met un peu de poésie dans notre quotidien et démontre que les mots "solidarité, fraternité, amitié entre les peuples" révèlent une réalité de terrain. Que ce soit le forum des sports organisé par l'OMS, les vides-greniers, les Journées européennes du patrimoine, la fête des jardins familiaux, l'importance des actions initiées et portées par les associations n'est plus à démontrer. Ces dernières sont incontestablement à considérer comme l'un des principaux vecteurs et soutiens de l'initiative citoyenne qui contribuent à tisser le lien social entre les personnes et entre les générations, particulièrement ici, à Saint-Martin-d'Hères. En France, près d'une personne sur trois est membre d'une association. Une implication forte, à l'image de celle de notre ville, qui compte plus de 200 associations. Participer à la vie associative, c'est développer les capacités de chacun à vivre en société, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à s'exprimer en public, à être à l'écoute de l'autre. Quelle que soit leur vocation, les associations assument, de fait, une mission à forte dimension sociale, tout simplement parce qu'elles constituent un lieu où l'on se retrouve, un lieu où l'on agit ensemble. Elles représentent le partage, la valorisation de l'humain au-delà des considérations financières ou socioculturelles. C'est une véritable richesse. Ceci est particulièrement vrai dans notre ville. Aussi, le monde associatif est un acteur essentiel pour construire la citoyenneté et promouvoir l'éducation populaire.

Hausse de la valeur locative : certains propriétaires impactés

La valeur locative de certains logements a été revue à la hausse par la Direction départementale des finances publiques. Une opération menée à l'initiative de l'administration fiscale sur laquelle les communes n'ont absolument pas la main et qui a entraîné une hausse de la taxe foncière pour certains propriétaires.

Pour rappel, toutes les personnes propriétaires ou usufruitières de propriétés bâties au 1^{er} janvier de l'année d'imposition sont redevables de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle est calculée sur la moitié de la valeur locative brute de l'habitation et de ses dépendances. Des exonérations ou des dégrèvements peuvent intervenir en fonction de la situation personnelle du propriétaire (conditions d'âge, de ressources), du type de construction, de son mode de financement, de sa vacance éventuelle. Ils sont fixés par les services fiscaux. La base d'imposition est



multipliée par les taux votés par chaque collectivité territoriale concernée. À Saint-Martin-d'Hères, ce taux est inchangé depuis 2003, il est de 40,04 %. S'ajoutent également des frais de gestion prélevés par l'État ainsi que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères collectée par la Métropole.

Une revalorisation décidée par l'État

Dernièrement, plusieurs propriétaires ont reçu une lettre de la Direction départementale des finances publiques de l'Isère – qui est un service de l'État – les informant d'une hausse de leur taxe foncière. En effet, l'administration fiscale a revu la valeur locative de certains logements après avoir constaté que des éléments de confort, définis dans le code général des impôts comme

l'électricité, le chauffage, l'eau, les lavabos, WC, salles de bains, douches ou baignoires, n'étaient pas pris en compte dans l'évaluation des biens immobiliers. Une situation qui a fait l'objet d'une régularisation, non rétroactive, afin de rétablir l'équité fiscale entre les propriétaires.

En effet, cette régularisation concerne des logements anciens qui ont été sous-évalués durant de nombreuses années, puisque indexés à partir de valeurs locatives remontant au 1^{er} janvier 1970. Conduite dans tout le département, cette opération corrective des bases de la fiscalité directe locale relèvent de la seule initiative de la Direction générale des finances publiques comme l'a souligné son directeur départemental, Philippe

Leray, dans un courrier adressé aux maires de l'Isère. L'équipe municipale regrette de n'avoir pas été tenue informée en amont par l'administration fiscale de cette opération de régularisation. // GC

Les contribuables peuvent effectuer une réclamation pour revoir le calcul ou le montant de l'impôt. Plus d'infos sur impots.gouv.fr.

« Nous avons réaffirmé que l'initiative, ainsi que l'imputabilité, des opérations de corrections des bases de fiscalité directe locale conduite en Isère relèvent de ma seule responsabilité », précise Philippe Leray, directeur départemental des finances publiques de l'Isère, dans un courrier public adressé aux maires le 11 septembre 2019.

Vivre à pleins poumons !

En France, 57 % des fumeurs déclarent vouloir arrêter de fumer. Chaque année depuis 2016 la campagne nationale Mois sans tabac mobilise au cours du mois de novembre les acteurs de terrain et les professionnels de santé autour de la lutte contre le tabagisme et les pathologies qui lui sont associées. À Saint-Martin-d'Hères le service communal d'hygiène et de santé, des médecins du Psip* et une infirmière Asalée** relèvent le défi en proposant aux Martinérois deux événements autour de ces thématiques. Le jeudi 14 novembre de 16 h à 19 h ces professionnels accueilleront les habitants au local Rep'Hères situé avenue du 8 mai 1945 afin d'apporter conseils et solutions aux personnes désireuses d'arrêter de fumer. Par



© Shutterstock

ailleurs, un temps d'information avec test de souffle à l'aide d'un spiromètre aidera au dépistage de la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO). Cette maladie respiratoire due à une obstruction des voies aériennes progresse lentement et se caractérise par une diminution du souffle. Le premier coupable dans cette pathologie n'est autre que le tabac qu'il soit actif ou passif : plus de 80 % des cas recensés lui sont imputables. C'est donc tout naturellement que l'information sur cette maladie est relayée dans le cadre du Mois sans tabac ! // KS

*Psip : Pôle de santé interprofessionnel de Saint-Martin-d'Hères.

**Asalée : action de santé libérale en équipe, coopération entre médecins généralistes et infirmiers.

Tabac, un trésor de méfaits...

Une exposition pédagogique éphémère, réalisée par Double Hélice, sera visible au service communal d'hygiène et de santé durant le mois de novembre.

Les maisons de quartier parées pour la saison

Il n'y a pas que dans les classes
que la rentrée se passe !
Les cinq maisons de quartier
de la commune poursuivent leurs
actions à destination des habitants.



Le Troc de rentrée s'est déroulé en septembre à la maison de quartier Louis Aragon.

Lieux de proximité et d'animations, vecteurs de lien social, les maisons de quartier maillent efficacement le territoire proposant de multiples activités, mais pas que ! Coordonnées par le CCAS (Centre communal d'action sociale), elles peuvent regrouper sur un même site divers services tels que les espaces de la Médiathèque, des associations, crèches, etc. Ses missions

sont protéiformes, de l'accueil à l'écoute des Martinérois jusqu'à l'accompagnement de publics fragilisés. Les cinq maisons de quartier se veulent des espaces d'expressions, d'échanges, d'écoute, notamment à travers leurs parties associatives.

Au fil de l'année, les maisons de quartier et les associations multiplient les actions : organisation de sorties en famille, ateliers créatifs, repas partagés, promenade en lama, voyages culinaires, troc de rentrée, rencontres intergénérationnelles... Mieux, à la maison de quartier Louis Aragon, un soutien à la scolarité est dispensé, idem pour la parentalité afin d'accompagner les personnes dans leurs problématiques quotidiennes. Accessibles sur simple inscription à la maison de quartier Romain Rolland, des ateliers sociolinguistiques, au nombre d'une dizaine par mois, sont également au menu. Leurs objectifs ? Se

familiariser à la culture et faciliter l'apprentissage du français pour que la langue ne soit plus une barrière. Dans un autre état d'esprit, les Matines de Péri proposent aux Martinérois de partager un moment de complicité parents-enfants et de rencontrer d'autres familles autour d'activités d'éveil.

Cette saison 2019-2020 augure également des nouveautés, comme la mise en place d'une épicerie sociale et solidaire mobile portée par l'association Épisol et soutenue par la maison de quartier Louis Aragon. Celle-ci offrira des animations une fois par semaine entre le collège et le gymnase Henri Wallon. Comptant une vingtaine d'agents, les cinq maisons de quartiers accueillent, en moyenne, 7 200 habitants par an et sont ouvertes toute la semaine ainsi qu'un samedi par mois depuis le début de l'année. // LM

ASSOCIATION CADRES SENIORS BÉNÉVOLES

L'association Cadres seniors bénévoles (CSB) propose aux étudiants, demandeurs d'emplois, porteurs de projets... des conseils et des accompagnements personnalisés. L'association recherche des cadres à la retraite disponibles pour faire partager leur expérience aux plus jeunes.
Infos : Yves Roulet, 04 76 04 76 54
cadres.seniors.benevoles@gmail.com
cadres-seniors.com.

Mission locale : un déménagement pour bientôt



© Shutterstock

La Mission locale offre un accompagnement individualisé aux jeunes de 16 à 25 ans qui ont quitté l'école ou sont en décrochage scolaire. Elle propose une aide globale, en lien avec de nombreux partenaires et prend en compte l'ensemble des problématiques

rencontrées par les jeunes. Avec le transfert, en janvier, de la compétence insertion emploi à la Métropole, son financement revient désormais à celle-ci et non plus à la commune, sans toutefois modifier ses missions. Elle s'adresse toujours aux jeunes des communes

de Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-d'Uriage, Chamrousse et Venon. En revanche, en raison du démarrage des travaux préparatoires du futur pôle de vie Neyrpic, elle va déménager* mi-novembre à proximité de L'heure bleue dans des locaux appartenant à la ville. La Mission locale sera facilement accessible en transports en commun (lignes de bus 12, C6, C7 et tram D) ainsi qu'à vélo avec une piste cyclable toute proche. Mais cet emplacement est provisoire, puisqu'elle sera relogée, d'ici 2 ans environ, au sein même de la Zac Neyrpic, à proximité du Pôle emploi, de la Maison communale et d'une desserte d'excellence en termes de transports en commun. Malgré ce changement

prochain d'implantation, la Mission locale continue de mettre en œuvre de nombreux projets, comme la création d'une application numérique ou encore l'organisation d'un Job dating, en partenariat avec la Mise** et le Pôle emploi. Il se déroulera à L'heure bleue le mercredi 6 novembre. // GC

*Actuellement, la Mission locale est située 14 rue Marceau Leyssieux, à proximité des friches Neyrpic.
**Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi.

La mission locale est ouverte du mardi au vendredi de 9 h à 12 h sans rendez-vous et les après-midi sur rendez-vous.
Infos : 07 76 51 03 82.

La Zac Neyrpic sur la bonne voie

Elle est un axe fort du développement de la ville. À deux pas du Domaine universitaire et au cœur des réseaux de transport, la Zac Neyrpic se construit progressivement. Plusieurs travaux sont d'ores et déjà prévus et devraient débiter d'ici la fin de l'année.

Renforcer le cœur de ville tout en développant l'attractivité, tels sont les enjeux de la Zac Neyrpic. Le Pôle de vie des Halles Neyrpic amorcé va sortir. En atteste la volonté du promoteur, Maurice Bansay, affirmant dans les pages de nos confrères du Dauphiné Libéré, « de manière définitive et indiscutable, oui, Neyrpic se fera ». Pour l'instant, le renouvellement urbain sur le site se termine. Les acquisitions foncières, le déménagement des entreprises et activités commerciales sur la zone sont achevées. La Mission locale quittera le lieu courant novembre pour s'installer sur un site provisoire avant de revenir sur la Zac. À ce titre, Territoire 38 (Groupe Elegia), va réaliser les travaux sur les réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales et de chauffage urbain nécessaires au démarrage du programme d'ici la fin de l'année. Dans la foulée, le chantier du Pôle de



Le Pôle de vie vient se glisser dans les Halles industrielles de l'ancienne usine Neyrpic et accueillera commerces, bistros, restaurants, espaces de coworking et de loisirs dont l'Espace vertical.

vie débutera, bénéficiant de l'ensemble des autorisations commerciales, urbanistiques et administratives (CDAC*, déclaration d'utilité publique, permis de construire, etc.).

Une dynamique urbaine

Dès février prochain, un nouveau programme sortira de terre sur la Zac, entre le Pôle environnemental métropolitain (Alec, etc.) et l'ensemble hôtelier. Le bâtiment développera 5 000 m² d'espaces tertiaires (bureaux) sur trois étages à destination des entreprises en synergie avec la recherche appliquée du Domaine universitaire. De l'autre côté de l'avenue Gabriel Péri, rue des Glairons, le nouveau bâtiment du Pôle Santé de 2 500 m² sera livré courant décembre. Sur quatre niveaux, il fait suite au succès commercial de la première tranche livrée mi-2015

réalisée par le promoteur Icade. Il accueillera des entreprises du secteur médical. Dans la continuité, la ville, Territoire 38 et la clinique Belledonne travaillent de concert à la nouvelle phase d'extension du site hospitalier toujours dans le cadre de la Zac Neyrpic. Un ensemble de programmes qui devrait, à terme, renforcer la dynamique du territoire et favoriser la mixité urbaine. // LM

*Commission départementale d'aménagement commercial.



La construction du nouveau bâtiment du Pôle santé de 2 500 m² s'achèvera d'ici la fin de l'année.



À côté du Pôle hôtelier, un bâtiment tertiaire de 5 000 m² hébergera des entreprises en lien avec le Domaine universitaire et la recherche appliquée.



Pour ces ateliers, un mur d'escalade sera installé dans la cour de l'école Paul Éluard.

Sensibiliser les enfants aux dangers des sports de montagne pour mieux en profiter !

En collaboration avec l'Éducation nationale et le service municipal des sports, l'association Prévention Maif met en place une "opération prévention montagne" du 14 au 18 octobre à l'école Paul Éluard. Menée par une équipe de neuf CRS agents de prévention montagne, l'enjeu est de sensibiliser les enfants aux dangers des sports et des loisirs de montagne. Énumérer les comportements à risque, apprendre à les anticiper, connaître les procédures d'urgence, savoir bien s'équiper, mieux connaître l'environnement. Autant de thématiques qui seront abordées lors de trois ateliers de 50 minutes durant le temps scolaire. Ils concernent les élèves du cycle 3 (CM1-CM2) et sont ouverts aux enfants des autres écoles de la ville. Ils découvriront la grimpe en moulinette sur un mur d'escalade artificiel, apprendront à bien s'équiper pour partir en randonnées et participeront à un quiz code de la montagne. Ces ateliers se concluront par la remise d'un diplôme, reprenant les dix commandements de la montagne. De quoi l'arpenner en toute sérénité ! // GC

Plus d'infos : Pôle jeunesse, 04 76 60 90 70

Département : une collaboration partagée

Le président du Département, Jean-Pierre Barbier, était à Saint-Martin-d'Hères jeudi 26 septembre, dans le cadre de sa visite du canton qui comprend également les villes de Venon, Gières et Poisat. Accompagné du maire, David Queiros, il s'est rendu sur les chantiers du collège Édouard Vaillant et de la résidence autonomie Pierre Semard.



Le Département est un partenaire des communes essentiel. À Saint-Martin-d'Hères, cette collaboration s'articule autour de différents projets : réhabilitation du collège Édouard Vaillant, de la Résidence autonomie Pierre Semard, ou encore sauvegarde des bâtiments patrimoniaux comme le couvent des Minimes. La venue du président du Département, Jean-Pierre Barbier, a été l'occasion de faire le point sur les travaux de réhabilitation du collège Édouard Vaillant et de la résidence autonomie Pierre Semard ainsi que d'évoquer les grandes perspectives à venir. La requalification du collège s'inscrit dans le cadre du renouvellement urbain du secteur Langevin. Les enjeux sont l'optimisation de l'occupation des bâtiments, la mise en accessibilité, la réhabilitation thermique ainsi que son intégration dans

l'environnement. La première phase des travaux est en cours. Il s'agit des réaménagements intérieurs (salles de classes, acoustique...). Une deuxième phase aura lieu de 2021 à 2023, avec des démolitions et une réorganisation des espaces. Par ailleurs, la ville et le Département amorcent une réflexion autour d'une possible mutualisation de la grande salle du gymnase Benoît Frachon avec le collège, et donc d'un partenariat sur sa requalification. Le président du Département s'est également rendu à la résidence autonomie Pierre Semard. Cette réhabilitation d'envergure qui va débuter – financée pour 1/5 par le Département – s'ordonne autour de la mise en accessibilité, de l'amélioration thermique et de la modernisation des

appartements. S'agissant de la sauvegarde du patrimoine et de sa valorisation, la ville et le Département agissent de concert, par exemple avec, la programmation d'une étude d'un diagnostic technique et sanitaire du couvent des Minimes pour 2020. Cet édifice étant inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, la ville peut obtenir des subventions du Département et de l'État pour sa sauvegarde. D'autres sujets ont été évoqués, comme la mutualisation de la zone des Glairons en lien avec les Archives départementales et le Domaine universitaire. Autant de partenariats fructueux qui favorisent l'amélioration du cadre de vie, répondent aux besoins des Martinérois et participent à l'attractivité du territoire. // GC

Une place de la République embellie !

Dès la fin octobre, des travaux de réaménagement de la zone triangulaire de la place de la République située du côté de l'Espace Vallès vont démarrer. Ces aménagements consistent à redonner un coup de neuf à cet espace commerçant situé en entrée de ville. Ils valoriseront ainsi le cadre de vie des habitants et les commerces adjacents. Ces travaux devraient s'étaler sur un mois et demi (si conditions météo favorables) et ne devraient pas générer de perturbations majeures pour les commerces, ni pour les transports

en commun. L'abri et l'arrêt de bus restant opérationnels pendant la durée du chantier. La reconfiguration de cette place est prise en charge financièrement par la ville en partenariat avec La Métro. Elle consistera à remplacer les revêtements de sols actuellement en enrobé et pavés par des matériaux drainants végétalisés et adaptés pour favoriser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. D'autre part, le niveau de la surface totale sera réhaussé à cet effet. L'éclairage existant va être remplacé par un candélabre décoratif central



Esquisse de l'aspect final projeté, réalisée par Les Ateliers des Cairns.

à trois branches. La plantation de cinq arbres viendra redonner fraîcheur et verdure à ce lieu auparavant minéral et traversant. Cinq jardinières sphériques jalonnent l'espace côté coursoise et quatre banquettes béton le ponctueront

côté Ambroise Croizat, afin de le requalifier pour une convivialité accrue. Sans oublier l'installation de quatre corbeilles à papiers et d'un distributeur de sacs pour les déjections canines... // KS

Roulez jeunesse !

Depuis sa toute première édition baptisée "En place" en 2017, la manifestation phare dédiée à la jeunesse a bien évolué. Elle a troqué son nom initial contre celui de "Place aux jeunes", a acquis une visibilité dans toute l'agglomération, et se déroulera un peu partout sur le territoire du 23 au 26 octobre.



INVITER LA BIODIVERSITÉ DANS SON JARDIN

À l'occasion de la Fête des jardins familiaux, la ville a édité un livret, "Inviter la biodiversité dans son jardin", pour tout savoir sur les plantes et autres arbustes !

Il est disponible en ligne sur le site de la ville et sera distribué lors d'événements festifs organisés par la commune (Foire verte du Murier, Marché aux fleurs...).

La participation est gratuite, mais il est cependant nécessaire de s'inscrire au Pôle jeunesse, avenue Benoît Frachon, pour pouvoir participer aux festivités. Cette année encore, de nombreux partenariats ont été noués entre les différents services de la ville et d'autres communes telles Eybens, Gières ou le Pont-de-Claix entre autres... Le fil rouge de ces quatre jours sera la mixité entre filles et garçons. C'est ce thème qui sera développé tout au long des multiples animations sportives et culturelles de l'édition 2019.

Pour lancer l'événement, le 23 octobre, la parole sera donnée aux jeunes à l'Espace culturel René Proby avec une émission de radio en direct à partir de 14 h, suivie d'expositions et de débats organisés par le réseau information jeunesse de l'agglomération, dont l'association Y.Nove. La soirée donnera lieu à un Opéra-street proposé par Associa'jeunes, suivi d'un spectacle de danse urbaine. La Halle des sports et le gymnase Colette Besson seront, pour leur part, le théâtre de plusieurs rencontres sportives avec, au

programme, des tournois de foot en salle et de basket pour filles et garçons dès onze ans. Vous voulez participer ? Alors, n'hésitez pas à demander le programme détaillé disponible au Pôle jeunesse et dans les accueils de quartiers ! // KS

Pour plus d'infos :
Programme en ligne
sur culture.saintmartindheres.fr



Le Psip (Pôle de santé interprofessionnel) regroupe soixante professionnels pluridisciplinaires de la santé autour d'un projet commun : proposer une approche globale du soin en alliant prévention et promotion

Le Psip inaugure ses locaux à Renaudie

de la santé, d'autant plus dans les quartiers politique de la ville, où l'on dénombre beaucoup de personnes éloignées du soin. Situés au cœur de Renaudie, au 16 avenue du 8 mai 1945 dans le bâtiment B31, les locaux du Psip, dénommés Rep'hères, ont été inaugurés jeudi 18 septembre, en présence du maire, David Queiros et de Michelle Veyret, première adjointe. Prêt et aménagé entièrement par la ville en 2018, ce lieu permet aux professionnels membres du Pôle de santé d'organiser des ateliers ou encore d'effectuer des dépistages comme celui de la rétinopathie diabétique. Le maire a salué l'implication et le militantisme de ces acteurs de la santé qui participent à la lutte contre l'inégalité d'accès au soin. Le président du Psip, Sylvain Fonte, a quant à lui, souligné la qualité des partenariats menés avec la

municipalité, à travers le service hygiène-santé, le CCAS et les maisons de quartiers. Reconnu Maison de santé universitaire*, le Psip participe à une prise en charge globale de la santé en agissant à la fois sur ses déterminants et sur l'amélioration de l'autonomie dans le soin via, notamment, l'éducation thérapeutique. // GC

*Le Psip a signé une convention avec l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Université Grenoble-Alpes.

Le Psip organise sa "3^e Semaine pour voir autrement" du 18 au 23 novembre, afin de réfléchir sur la place des écrans dans nos vies et celles des enfants.

Conseil municipal

Un diagnostic à l'étude pour le couvent des Minimes

Le Conseil municipal du 24 septembre a adopté deux délibérations concernant des demandes de subventions à l'État et au Département afin de lancer un diagnostic sur le couvent des Minimes dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine de la ville.

Deux délibérations ont été adoptées concernant la demande de subventions à la Drac (Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes) et au Département dans le cadre de l'établissement du diagnostic structurel, architectural et patrimonial de l'ancien couvent des Minimes.

Un peu d'histoire

Il a été édifié en 1496 par Laurent 1^{er} Alleman, évêque de Grenoble, dans une plaine marécageuse soumise à de fréquentes inondations. Il est le monument le plus ancien encore en place à Saint-Martin-d'Hères. Déserté par les moines à l'aube de la Révolution française suite à de nombreux incendies, le couvent est racheté au XIX^e siècle pour être transformé en fabrique de bonbons. Il devient également un lieu de villégiature pour de nombreux artistes. Malheureusement, un nouvel incendie conduira à l'abandon de ce site à la fin du XIX^e siècle.



En 1980, la ville le rachète, suite à une déclaration d'utilité publique. Elle demande alors son inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Dans les années 1990, le couvent des Minimes accueille la direction du patrimoine de la ville et deux associations, la Maison de la poésie et le Centre des arts du récit. Un violent incendie éclate à nouveau en 2007. Des travaux de sauvegarde ont été effectués en 2018 mais le site, aujourd'hui inoccupé, se dégrade. Face à la nécessité de sauvegarder ce patrimoine remarquable, la commune a programmé le lancement d'une étude de diagnostic de l'édifice pour 2020. L'inscription du couvent des Minimes à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, qui protège les édifices présentant un intérêt historique ou architectural, permet à la

commune de bénéficier de subventions de l'État et du Département pour la réalisation d'études préalables à des travaux de sauvegarde en priorité voire de restauration. L'association SMH histoire-mémoire vive sera associée à la démarche. // GC

Délibérations adoptées à l'unanimité.

PENSEZ À DÉCLARER VOS RUCHES !

Les apiculteurs doivent déclarer leurs ruches entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies d'abeilles sont concernées par cette procédure. Déclaration simplifiée en ligne sur : mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

Des vestiaires pour le stade Auguste Delaune et réhabilitation du gymnase Voltaire



Deux délibérations ont été adoptées concernant les travaux d'extension des vestiaires du stade Auguste Delaune et de réhabilitation du gymnase Voltaire. Le stade est un terrain clos en revêtement synthétique. Il est utilisé lors des temps scolaires et périscolaires, ainsi que par

des associations comme le club de Foot. Ce stade ne dispose pas de vestiaire dédié. Le projet consiste en la construction de vestiaires dit modulaires d'une surface de 250 m², adaptée pour accueillir les usagers du stade et répondre aux exigences de maintien de l'homologation de la Fédération

française de football. Les travaux doivent débuter fin 2019 pour une livraison au printemps 2020.

Quant aux travaux de réhabilitation, d'extension, de mise aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité du gymnase Voltaire, ils seront conduits en une seule phase durant l'année 2020.

Délibérations adoptées à la majorité et à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance mardi 15 octobre en salle du Conseil municipal.

La Numothèque

Le conseil métropolitain a voté en décembre 2018 l'extension du périmètre de la bibliothèque numérique de la ville de Grenoble à l'ensemble du territoire. Dans l'attente de la structuration d'un service métropolitain, c'est la ville de Grenoble qui assurera la mise en œuvre opérationnelle de ce projet. Le coût de cette opération sera pris en charge par la Métropole pour la plus grande part (100 000 €) et par les communes au prorata du nombre d'habitants, soit 7 460 € pour la ville de Saint-Martin-d'Hères.

Délibération adoptée à l'unanimité.



Votée par la loi Pacte au printemps dernier, la privatisation d'Aéroports de Paris détenu à 50,6 % par l'État est au cœur du référendum d'initiative partagée. Celui-ci vise à éviter une nouvelle vague de privatisations du gouvernement. Explications.

« Renoncer à la maîtrise publique, c'est renoncer à notre souveraineté. »

Que pensez-vous de cette décision ?

Éliane Assasi : La privatisation d'Aéroports de Paris voulue par le gouvernement dans le cadre du projet de loi Pacte suscite une opposition franche. Cette privatisation est un nouveau désengagement de l'État au profit d'actionnaires avides de dividendes. Vinci est en lice et revendique un réel contrôle, alors même que nos concitoyens sont vent debout contre les conséquences de la privatisation des autoroutes. À l'heure d'une demande toujours forte de nos concitoyens de ne plus subir des décisions de remise en cause de services publics essentiels, le gouvernement s'entête à privatiser le deuxième groupe aéroportuaire européen, point d'entrée sur le territoire de plus de 100 millions d'individus.

Peut-on parler de faute stratégique et économique ?

Éliane Assasi : Ce groupe, prospère de 17 422 salariés, a permis à l'État de recevoir plus de 1 M€ de dividendes en dix ans sans parler du domaine public aéroportuaire. En effet, ADP ne possède pas moins de 6 600 hectares de terrain en Île-de-France. Aménagement du territoire, préservation de l'environnement, régulation d'une filière majeure pour l'activité économique de notre pays mais aussi sûreté nationale : la gestion des aéroports représente des enjeux lourds en termes de sécurité et de sûreté qui nécessitent la maîtrise par la puissance publique. Tous les pays du monde l'affirment, y compris les États-Unis. Renoncer à la maîtrise publique de cet outil industriel stratégique c'est renoncer à une maîtrise de notre souveraineté. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement de retirer ce projet qui est un non-sens économique et politique contraire à l'intérêt général, qu'est la privatisation-spoliation d'un monopole naturel déjà financé à hauteur de plusieurs dizaines de milliards d'euros par le peuple et son impôt.

Quelles ont été les démarches pour obtenir un processus de référendum d'initiative partagée (RIP) ?

Éliane Assasi : La procédure est inédite. Elle a été rendue possible par la mobilisation, au printemps, de 248 parlementaires, de tous bords : députés et sénateurs. Pour rappel, en France, le RIP

doit, avant d'être lancé, recueillir le soutien d'un cinquième des membres du Parlement. Une étape franchie le 9 avril avec le soutien d'élus issus de toutes les oppositions. Si la proposition de loi « visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris », (ainsi qu'est nommé le texte au cœur du RIP), parvient à recueillir le soutien d'un dixième du corps électoral, la balle sera dans le camp du Parlement.

Le 9 mai, le Conseil constitutionnel a admis la recevabilité de ce référendum. Depuis le début de la campagne, 822 000 signatures* ont été récoltées. Il en faut encore près de 4 millions de plus d'ici le 13 mars 2020.

Percevez-vous des obstacles de la part du gouvernement autour de cette démarche ?

Éliane Assasi : L'accès au site du ministère de l'Intérieur chargé de recueillir les soutiens est compliqué : problèmes de serveur, difficultés d'accès sur smartphone et tablettes. Nous constatons un silence des médias sur ce sujet. Dans ce contexte, nous sommes un certain nombre à avoir cosigné, avec les autres présidents de groupes engagés dans le processus du RIP, un courrier adressé aux directions de l'audiovisuel public (France Télévisions, Radio France et les deux chaînes parlementaires) pour que ces dernières informent les citoyens sur la campagne de collecte en cours. C'est la Constitution qui permet ce référendum. Il nous paraît légitime que les chaînes publiques informent les citoyens. Le président du CSA a clos le débat en nous disant que cela ne relevait pas de sa compétence. Aujourd'hui, chacun doit se mobiliser via ce référendum afin de faire obstacle à cette braderie. Cette privatisation serait un scandale d'État qui profiterait avant tout aux intérêts privés. Ce référendum est un outil dont peuvent se saisir les Français afin d'envoyer un message fort contre les politiques d'appropriation par la finance de tous les secteurs de notre économie, qui se sont amplifiées depuis deux décennies. C'est l'amorce d'un débat sur la maîtrise de l'avenir des services publics par les citoyens. // Propos recueillis par GC

*Pour voter, rendez-vous sur www.referendum.interieur.gouv.fr ou à l'accueil de la Maison communale (les habitants peuvent bénéficier d'un accompagnement pour réaliser cette procédure). Les votes prendront fin le 12 mars 2020.



Les jardins familiaux ont fait leur show !

Troc de graines, échanges de conseils autour du jardinage, spectacle des CataCrisseurs, intervention des associations Cultivons nos toits et la Ligue de protection des oiseaux qui ont mis en avant la biodiversité dans la ville... Les jardins familiaux, situés sur le site Daudet, étaient à la fête le samedi 21 septembre. Jardiniers amateurs, nouveaux habitants de l'écoquartier, familles et curieux ont pu se croiser lors de cet après-midi festif et convivial.





“La Mazurka” souffle ses cinq bougies !

Inaugurée le 8 octobre 2014, la première résidence intergénérationnelle de la commune a fêté ses cinq années d'existence. Comptant 24 logements, ce bâtiment de la Société dauphinoise pour l'habitat (SDH) accueille pour moitié des familles et, pour l'autre, des seniors de plus de 65 ans, bénéficiant de logements adaptés. Cet anniversaire, qui s'est déroulé en partie à l'Espace culturel René Proby, a été organisé à l'initiative d'Alain et son épouse Claude Pellat, délégués de la résidence auprès de la SDH. Ce temps a permis aux locataires d'échanger entre eux en présence de nombreuses personnalités dont le maire, David Queiros, ainsi que des représentants de la SDH et des habitants du quartier.

Un Forum santé, bien entendu...

Le soleil était de la partie et le public au rendez-vous pour le 9^e Forum santé qui s'est déroulé mercredi 18 septembre sur la place Henri Dezempte de midi à 18 h. Ce n'est pas moins de dix-neuf stands, animés par des professionnels de la santé, entre lesquels les habitants ont pu déambuler pour des moments de bien-être (massages, jeux...) ou de dépistage : mesure de la tension, tests auditifs ou encore de la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO). La thématique mise en avant cette année par le service hygiène-santé tournait autour de l'audition. Mais pas que ! Puisque la Ligue de protection des oiseaux (LPO) a proposé une vision pédagogique des méfaits du bruit sur la faune des villes. Un après-midi riche et bien rempli qui a remporté un joli succès.



Voyage en terre empoisonnée...

La Grande Guerre a massacré les hommes mais aussi empoisonné la terre. Arsenic, métaux lourds, restes des matières formant les explosifs... C'est au cœur de cette pollution oubliée, enfouie dans les terres, que le géologue Daniel Hubé a plongé le public lors de sa conférence intitulée "La guerre fait mal à la terre : l'héritage légué à nos sols". En partenariat avec le Mouvement de la Paix, cette rencontre passionnante sur une thématique méconnue, s'est déroulée mercredi 18 septembre à la Médiathèque espace Paul Langevin, dans le cadre de la Journée internationale de la Paix.

Le sport à l'honneur à la halle Pablo Neruda

L'Office municipal des sports (OMS) a organisé samedi 7 septembre son forum des sports à la halle Pablo Neruda. Ce rendez-vous a donné l'opportunité à la quinzaine d'associations sportives présentes de mieux se faire connaître et d'accueillir de nouveaux adhérents. L'ESSM athlétisme, le taekwondo club martinérois, la force athlétique, le basket, ou encore le volley et le foot étaient de la partie. Autant de partenaires associatifs qui contribuent à la vitalité de la commune et à l'accès au sport pour tous.





La nouvelle saison est lancée !

Ça y est ! Le coup d'envoi a été donné par les élus et les responsables de la culture et du spectacle vivant de Saint-Martin-d'Hères. Éclectique et conviviale la nouvelle mouture fait la part belle à une culture du partage et du vivre ensemble avec des artistes régionaux, mais pas que... Et le spectacle d'ouverture du 11 septembre a donné le ton avec le one-man show écrit par David Carnevali et interprété avec brio par Jacques Chambon, hilarant en président de la République déjanté... Proposer un spectacle à destination des tout-petits, dès neuf mois, faire participer les habitants sur scène, amener les jeunes à franchir l'entrée de la salle municipale pour s'affronter en dansant lors du Hip-Hop don't stop festival, offrir du théâtre ou des chorégraphies contemporaines... Tels sont les défis que la salle va dévoiler pour le plaisir de tous les spectateurs !

L'objet, vecteur d'art, témoin de l'histoire

Des œuvres protéiformes mixant installations, vidéos, dessins, objets familiers... qui mettent en évidence le changement de statut de l'objet dans notre société depuis l'avènement de l'automatisme. Tel est le parti pris par l'artiste Johan Parent. Des objets également au cœur de la démarche du sculpteur et plasticien Vadim Sérandon. Deux hommes et une exposition à découvrir à l'Espace Vallès jusqu'au 19 octobre. En parallèle, une conférence gratuite de Fabrice Nesta se tiendra le 17 octobre à 19 h sur la question de l'objet dans l'art.



"UGA C'est Party", le Domaine universitaire en fête !

C'est reparti pour "l'UGA C'est Party !" Forte du succès de ses précédentes éditions, l'Université Grenoble-Alpes a organisé le 12 septembre son événement phare à destination des 46 000 étudiants du campus dont près de 9 000 nouveaux bacheliers. L'objectif ? Permettre aux usagers de se familiariser avec le Domaine universitaire de manière ludique et originale tout en facilitant la rencontre avec les autres étudiants pour une meilleure intégration. Au menu, course festive, défis sportifs, musique, le tout clôturé en beauté avec une soirée mêlant électro, funk, hip-hop et pop !

Sortez vos cartons !

Favoriser le tri tout en valorisant les déchets, c'est le défi que la ville et la Métro ont relevé l'après-midi du 4 septembre avec la déchetterie mobile. Placées à proximité du square Marie Margaron et de l'impasse Louis Juvet, des bennes ont été mises à la disposition des habitants afin qu'ils puissent déposer les gros déchets, métaux, textiles usagés ou non, le petit électroménager hors d'usage ou encore du mobilier dont ils voulaient se débarrasser tout en évitant les dépôts "sauvages" sur la voie publique. Des animations pédagogiques et ludiques ont été proposées au public sur différentes thématiques. Les habitants ont pu découvrir des stands gratuits de troc, broc'èchanges de vêtements et d'objets d'occasion, de réparation de petit matériel électrique avec l'aide de l'association martinéroise Repair'Café ou encore partager des astuces sur le réemploi et la bonne façon de trier ses déchets, avec les services de la ville...



Une rentrée paisible



Pas moins de 3 100 enfants, cartable sur le dos, ont fait leur rentrée début septembre. Un événement marqué par la création de cinq classes supplémentaires, la poursuite des travaux de réfection et réhabilitation des équipements scolaires ainsi que le dédoublement des classes de CP-CE1.

**3 100 ENFANTS
DONT 1 225 ENFANTS EN MATERNELLE**

25 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

**MOYENNE D'ENFANTS
PAR CLASSE EN ÉLÉMENTAIRE : 22**

**MOYENNE D'ENFANTS
PAR CLASSE EN MATERNELLE : 24**



Dédoubler pour ne pas redoubler...

Le dispositif de dédoublement des classes de CP-CE1 s'inscrit dans les mesures prises par l'Éducation nationale pour lutter contre l'échec scolaire. Il est opérationnel dans les Réseaux d'éducation prioritaire (REP) depuis la rentrée 2017. Dans notre commune, quatre établissements scolaires sont situés en REP, c'est pourquoi ces classes de CP-CE1 sont actuellement "allégées" avec des effectifs ne dépassant pas quinze élèves par classe. Cependant, un bémol subsiste du fait du transfert de certains enseignants des classes maternelles vers le dispositif 100 % de réussite au CP. Cette réforme ayant été insuffisamment budgétée par l'État, le nombre des postes créés ne permet pas un réel dédoublement des classes de CP-CE1 comme annoncé par le gouvernement. Sur le terrain, le dédoublement des classes de CP-CE1 déplace seulement la surpopulation vers les classes supérieures. Cette aberration a d'ores et déjà été dénoncée par les syndicats d'enseignants du primaire qui souhaitent que toutes les classes ne dépassent

pas vingt-cinq élèves. À Saint-Martin-d'Hères, la problématique des locaux destinés à accueillir les classes dédoublées ne se pose pas en raison du bon dimensionnement des groupes scolaires. La mesure 100 % de réussite en REP permet d'accueillir tous les enfants des quatre écoles concernées au sein de classes comptant de 12 à 15 élèves. Le dispositif a permis l'ouverture de cinq classes supplémentaires ! À noter que ce système compense l'arrêt de la précédente mesure *plus de maîtres que d'élèves* et qu'il met fin à la scolarisation des enfants de moins de trois ans. On remarque d'ailleurs une baisse de 35 % des inscriptions des enfants de cette tranche d'âge consécutive aux nouvelles orientations prises par l'Éducation nationale. L'effectif moyen martinérois reste bas en comparaison des moyennes constatées en Isère et aucune école ne présente à ce jour de charge élevée d'effectif. // KS

e et des nouveautés

L'été s'achève et les rues de la ville s'emplissent de nouveaux du ballet des élèves regagnant les classes. Ils sont près de 3 100 à avoir fait leur rentrée début septembre dont 1 225 élèves dans les écoles maternelles. Des effectifs en légère augmentation de 1 %. Cartable sur le dos, ils ont pu découvrir, pour certains, leur nouvel environnement scolaire et de nombreuses nouveautés. Sur les 25 établissements scolaires qui maillent efficacement le territoire, le nombre d'élèves moyen par classe reste stable, 24 en maternelle et 22 en élémentaire, garantissant une bonne prise en charge des enfants. Les travaux de réfec-

tion et de réhabilitation se poursuivent sur le groupe scolaire Vaillant-Couturier (réfection de la toiture). De nouvelles salles de classes sont en cours de création à Paul Éluard, Voltaire et Henri Barbusse ainsi qu'à Joliot-Curie qui verra également l'agrandissement de son restaurant scolaire.

Une meilleure prise en charge des enfants

Cette rentrée 2019-2020 marque aussi l'entrée en vigueur du projet de loi sur l'école de la confiance qui pérennise l'école obligatoire à partir de trois ans. Conséquences ? Les inscriptions des enfants de moins de trois ans sont en chute libre de 35 %. Suite à la mise en place du dédoublement des classes de CE1 dans le

cadre du dispositif « 100 % de réussite en REP (Réseau d'éducation prioritaire) », cinq nouvelles classes ont été ouvertes dans quatre écoles (Henri Barbusse, Voltaire, Paul Langevin, Joliot-Curie). Ce qui compense, en partie, les quatre postes supprimés suite à l'arrêt du dispositif "Plus de maîtres que de classes" par la création de trois nouveaux postes. À noter que l'effectif moyen martinérois reste bas par rapport aux moyennes constatées dans l'Isère, les écoles ne présentant aucune charge élevée d'effectif. Une rentrée satisfaisante ou la culture et la musique se sont aussi invitées. De quoi la démarrer sous les meilleurs auspices ! // LM

Périscolaire Des temps ludiques et pédagogiques

Plus de 1500 enfants fréquentent chaque soir le périscolaire. Activités découvertes, aide aux devoirs, espaces détente, la ville met tout en œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions les élèves martinérois.

Cirque, boxe, couture, volley... c'est un choix éclectique d'activités qui est proposé aux enfants après l'école. Associations, clubs, animateurs, Etaps*... interviennent dans les différents groupes scolaires afin de donner l'opportunité aux élèves de s'initier à une pratique, qu'elle soit culturelle, sportive, scientifique, de façon ludique et pédagogique. Au total, près de 165 animateurs œuvrent quotidiennement auprès des jeunes Martinérois durant le temps périscolaire, dont sept directeurs et 16 animateurs référents.

Concernant l'accueil du soir, le choix des activités se fait par trimestre. Près de quinze associations investissent ce temps après l'école, avec des

nouveautés cette année, comme le SMH rugby ou encore une étudiante en architecture qui animera un atelier terre.

Outre ces activités, des enseignants, rémunérés par la ville, proposent des séances d'aide aux devoirs collectives. Et parce que les enfants ont aussi besoin de laisser libre cours à leur imagination, de bavarder avec leurs amis, des espaces "zen" ont été aménagés avec la possibilité de faire des jeux de sociétés, des kaplas...

Le périscolaire inclut également la pause méridienne. Et c'est justement concernant l'organisation de ce temps entre midi et deux qu'une réflexion est engagée par la ville. Pour ce faire, elle est accompagnée par

la Ligue de l'enseignement. Les axes d'amélioration concernent différents points, particulièrement la question du bruit durant le temps des repas et le développement de l'autonomie des enfants. Tous ces moments entourant l'école participent pleinement à leur épanouissement. Ils sont des temps privilégiés contribuant à l'apprentissage de la vie sociale, d'où la volonté de la ville de porter un projet global et de qualité autour du périscolaire. // GC

*Éducateur territorial des activités physiques et sportives.



LE PÉRISCOLAIRE DÉMARRE À 7 H 30 JUSQU'À 8 H 20 ET DE 16 H À 18 H.

UNE TARIFICATION MODIQUE POUR LES FAMILLES ALLANT DE 5 € À 15 € L'ANNÉE.

DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019, 1 678 ENFANTS ONT FRÉQUENTÉ LA RESTAURATION COLLECTIVE ET 1 478 L'ACCUEIL DU SOIR.

Halte au gâchis dans les restaurants scolaires

Près de 2 000 enfants fréquentent chaque jour la restauration scolaire. Lutte contre le gaspillage alimentaire, menu sans viande, tri des déchets... Ce temps du repas se met indéniablement au service du respect de l'environnement !

Depuis plus d'un an la ville, en partenariat avec la Métro, a déployé de nombreuses actions dans ses restaurants scolaire pour limiter le gaspillage alimentaire. Tout a démarré en mars 2018 par une campagne de pesée des déchets dans trois restaurants, Voltaire, Paul Éluard et Paul Langevin afin d'établir un diagnostic et mettre en place des actions concrètes pour dire halte au gâchis !

L'instauration d'un troisième menu sans viande depuis la rentrée 2018 – les déchets carnassiers représentant le gros du gaspillage – la généralisation des trancheurs à pain et de découpe-fruit dans les quatorze restaurants scolaires, la mise en place du tri des déchets dans les salles à manger sont autant d'initiatives pour limiter le gaspillage alimentaire. Du côté de la cuisine centrale, les commandes sont planifiées au plus près avec des produits de préférence

locaux et des grammages adaptés aux tout-petits. Les animateurs, les Atsem* ont également été formés pour sensibiliser les enfants à ces questions. Par ailleurs, une réflexion est en cours entre la ville et le Département autour de l'une des dispositions de la loi Egalim** qui va interdire en restauration collective l'usage des contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en plastique en 2025. Une

mesure future sur laquelle la ville s'engage d'ores et déjà pour aller vers une restauration collective toujours plus durable et respectueuse de l'environnement. // GC

*Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

**La loi Egalim pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable a été promulguée le 1^{er} novembre 2018.

Pour des écoles au top niveau !

Après Vaillant-Couturier et Joliot-Curie, les travaux de réhabilitation et de réfection des établissements scolaires continuent afin de répondre au mieux aux besoins des élèves et aux évolutions de l'enseignement.

C'est leur seconde maison pour de nombreux enfants. À ce titre, elle doit se parer de ses plus beaux atours, dispenser le savoir dans un cadre agréable et chaleureux. C'est pourquoi, la ville a entrepris depuis plusieurs années, de vastes travaux visant à réhabiliter et rénover ces lieux tout en réaffirmant son schéma directeur des établissements scolaires. Le groupe scolaire Paul

Vaillant-Couturier bénéficie depuis 2018 d'une opération de mise en accessibilité et d'isolation thermique. Après les menuiseries, l'installation d'une ossature bois et le renfort de la charpente, le remplacement de la toiture ainsi que la création d'un ascenseur ont eu lieu cet été. D'ici mi-2020, les derniers travaux d'isolation et d'accessibilité seront effectués. Parallèlement, l'agrandissement de la restauration en 2021 est en réflexion. Le montant total de l'opération est de 2,8 M€.

Dans le même état d'esprit, pour un investissement global de 1,3 M€, l'école élémentaire Joliot-Curie verra, à terme, sa capacité d'accueil augmenter. L'espace de restauration sera

agrandi tandis que les classes passeront de cinq à huit avec la construction d'une annexe derrière le bâtiment principal, prévue pour 2020. Paul Éluard se dotera d'une salle périscolaire située à proximité de la salle polyvalente existante pour une enveloppe de 92 000 €. Dans le cadre du dédoublement des classes de CP-CE1, un budget de 30 000 € a été alloué pour la création de cinq classes supplémentaires dont deux à l'école élémentaire Joliot-Curie, deux à Voltaire et une à Henri Barbusse. De quoi anticiper l'avenir et alléger les classes en termes de nombre d'élèves ! // LM



La culture s'invite à l'école

Parce qu'elle fait partie de l'ADN de la ville, la culture s'invite dans les écoles tout au long de l'année, de l'accueil des CP en musique jusqu'à dans les activités scolaires comme hors scolaires.

Sensibiliser dès le plus jeune âge les enfants à la culture, un axe fort auquel se consacre la ville depuis plusieurs années, réaffirmé en 2016, lors de la signature du Pacte culturel avec le ministère de la Culture et de la Communication. Que ce soit au niveau du spectacle vivant avec l'Espace culturel René Proby, de L'heure bleue, de la médiathèque et ses quatre espaces, de l'Espace Vallès, de Mon Ciné ou encore du Centre Erik Satie, les élèves bénéficient d'un ensemble de services et d'équipements propice à la découverte des arts tout en favorisant leur créativité.

Faciliter l'accès à la culture

Des actions qui se déclinent en différents points. Chaque école élémentaire bénéficie

d'un enseignement musical dispensé par un professeur du conservatoire. L'apprentissage de la lecture passe également par les médiathèques qui permettent d'appréhender le livre et ses différents supports tout en étant accompagné par un personnel spécialisé. Régulièrement, Mon Ciné propose aux classes une sélection de films triés sur le volet par sa coordinatrice jeune public (soit environ 10 000 entrées par an sur le temps scolaire). Le spectacle vivant organise à la fois une programmation spécifique pour les jeunes sur le temps scolaire (Danse en Isère, ateliers de

pratique théâtrale, de hip-hop, etc.) ainsi que des visites des équipements et des rencontres avec les artistes. Des actions qui se poursuivent hors temps scolaire avec la mise en place du Parcours culturel offrant la possibilité à chaque enfant martinérois de venir assister à un spectacle de la programmation culturelle de la ville et ce, gratuitement ! // LM



Kristof Domenech



Adjoint à l'enfance et aux affaires scolaires

À Saint-Martin-d'Hères la rentrée 2019-2020 s'est déroulée dans la sérénité. Les dédoublements des CE1 se sont bien passés car la configuration du patrimoine scolaire de la commune s'y prêtait bien. On peut cependant noter un léger recul des effectifs compensé par les dédoublements des classes de CP-CE1. Cette année, la convention de Projet éducatif de territoire avec l'Éducation nationale sera renouvelée. En cette fin de mandat, le futur projet se déroulera dans la continuité du précédent. Concernant la restauration municipale, une réflexion est en cours sur l'abandon des contenants plastiques afin qu'ils soient remplacés par des emballages plus respectueux de l'environnement. L'entretien des locaux scolaires reste une préoccupation et l'effort d'amélioration va se poursuivre. La question éducative et un renouvellement régulier des outils informatiques à l'école, restent des axes forts de notre projet de politiques publiques pour les élèves martinérois. Pour répondre à un vrai besoin, les temps péri et extra-scolaires continuent de mettre l'accent, par des formations adaptées du personnel encadrant, sur l'inclusion maximale des enfants porteurs de handicaps. Nous déplorons toutefois, en dépit de l'ouverture de cinq classes dues au dédoublement CP-CE1 qu'il n'y ait pas eu en fin de compte, plus d'ouvertures de postes d'enseignants dans notre pays lors de cette rentrée. Des petits-déjeuners devaient être proposés à l'école, aux enfants scolarisés en REP, afin d'éviter qu'ils ne commencent leur journée le ventre vide... Mais on constate facilement que ce dispositif d'annonce, mis en place par l'actuel gouvernement, est loin de toucher tous les enfants puisque seulement 100 000 élèves en ont bénéficié dès cette rentrée ! // Propos recueillis par KS

*Réseaux d'éducation prioritaire.

Une rentrée rythmée !

Pour la 3^e année consécutive, les enfants ont été accueillis en musique lors de la rentrée scolaire ! Et plus précisément, les CP des groupes scolaires Vaillant-Couturier et Voltaire qui ont bénéficié d'une programmation musicale dispensée par deux musiciens du Louvre (un violoncelliste, un violoniste). À Henri Barbusse, l'orchestre de l'école composé des CM1 et CM2 a interprété l'Hymne à la Joie de Ludwig Van Beethoven. De quoi sensibiliser les enfants à la culture et bien débiter, au gré des notes, la nouvelle année scolaire ! // LM



Majorité municipale



Jérôme Rubes
Communistes
et apparentés

**Saint-Martin-d'Hères,
l'engagée**

Depuis 2014, la majorité (PCF, PG, PS et société civile) a voté pas moins d'une quinzaine de vœux au Conseil municipal. Ceux-ci portent tant sur des questions d'actualités locales que nationales.

Ainsi, notre groupe s'est positionné contre la mise en place du TAFTA (Traité Transatlantique de Libre Échange), contre la fermeture de la poste Croix Rouge, contre la déchéance de nationalité, contre les baisses de dotations de l'État et contre la casse des services publics de trésorerie de proximité.

De plus, nous nous sommes exprimés en faveur du maintien du collège Fernand Léger en RRS (Réseau de Réussite Scolaire) et l'entrée du collège Édouard Vaillant en RRS, également en faveur de l'accès à l'énergie pour tous et de la paix dans le monde et pour finir, en faveur d'un service public nationalisé de la SNCF. Nous avons voté des vœux pour émettre des alertes sur la loi d'adaptation de la société au vieillissement, ainsi que sur LINKY et sur le devenir du financement du logement social. Tous ces vœux votés en conseil municipal démontrent que notre groupe défend un projet de société avec, comme priorité, l'intérêt de la ville et de ses habitants.

L'engagement se traduit également à travers nos politiques publiques puisque plus de 40 % de notre budget est consacré à l'émancipation que ce soit pour nos jeunes, nos aînés ou la famille. Aujourd'hui, nous sommes fiers de ce bilan que nous souhaitons porter à la connaissance des Martinérois.

groupe-communistes-
et-apparentes@
saintmartindheres.fr



Giovanni Cupani
Socialiste

Les élections approchent

Le Dauphiné Libéré, comme tout bon journal local, diffuse, au moins une fois par semaine, les photos des différents candidats pour les postes du futur Conseil municipal martinérois : certains font des promesses sans expliquer comment ils vont s'y prendre et surtout comment ils vont les financer. En augmentant les impôts, en créant de nouvelles taxes ? Nous trouvons cela désolant et déplorable de se moquer ainsi des Martinérois.

C'est bizarre, mais ceux qui se sont déclarés à ce jour et qui sont des personnes connues pour leur engagement, ont complètement oublié leur appartenance politique, en se disant de la société civile. Auraient-ils honte de leurs instances politiques pour ne pas les mentionner ?

Tout le monde n'est pas engagé politiquement et il n'y a pas de honte à cela. Mais, pour ceux qui le sont, je pense qu'il faut avoir le courage de ses positions et de ses engagements politiques ou non.

Nous, groupe Socialiste, affirmons haut et fort et sans rougir notre appartenance à la gauche. Nos combats, pour les Martinérois, restent conformes à nos valeurs.

Nos élu.e.s et notre section restent à disposition de l'ensemble des Martinéroises et des Martinérois pour continuer à les servir et les rencontrer.

Espérant vous rencontrer et échanger avec vous.

groupe-socialiste@
saintmartindheres.fr



Thierry Semanaz
Parti
de gauche

**Qu'avez vous fait,
papa et maman,
alors que vous saviez ?**

Nous sommes comme des lapins pris dans les phares d'une voiture.

Oui, alors que brûle la planète, les polémistes et une partie des hommes et femmes politiques du monde entier s'interrogent sur une adolescente de 16 ans, parce qu'elle dit à voix haute ce que nous ne voulons pas entendre collectivement et individuellement.

Oui, nous sommes comme des lapins dans les phares d'une voiture, saisis de panique.

En tous cas, nous élu.e.s martinérois.e.s qui avons décidé dans ce mandat de faire porter nos efforts sur le mieux manger, la diminution du gaspillage alimentaire, une meilleure gestion des déchets, une mise en place pour les enfants de menus bios et végétariens ou chez les plus grands d'ateliers cuisine, de jardins partagés, œuvrons, à coup sûr, dans le bon sens mais... cela n'est pas suffisant... le pire étant de se sentir démunis.

Oui, il sera légitime d'accuser en premier lieu les négationnistes du réchauffement climatique, comme ce fou de Trump, qui auront retardé la prise de conscience par idéologie ou par intérêt.

Oui, il sera légitime de pointer la responsabilité des entreprises les plus polluantes qui n'auront rien fait. Oui il sera normal de dénoncer les élites intellectuelles et médiatiques pour leur totale passivité... mais la vague risque d'être beaucoup plus large, plus intime aussi « *Qu'avez vous fait papa, maman, mamie ou papy alors que vous saviez.* » Rien ou si peu...

Nous sommes des lapins qui préfèrent fermer les yeux.

groupe-parti-de-gauche@
saintmartindheres.fr



Annick Monneret
Couleurs SMH
(écologistes et
société civile)

**Arrêtons la densification
excessive pour préserver
la qualité de vie des
Martinérois !**

Les habitants ont dénoncé publiquement, en avril, les problèmes dans la construction de l'écoquartier Daudet : non-respect de la charte "chantier propre", nuisances sonores, brouillage parfois total de réception TV pour certains riverains, inondations après les pluies de février des terrains rue Pierre Courtade, proximité excessive des nouveaux immeubles impactant fortement la valeur et l'environnement du bâti existant...

Pourtant, lors des réunions de "participation citoyenne" du projet Daudet, partie intégrante de la labélisation de cet écoquartier, et garantes de l'expression démocratique et du bien-être de TOUS, les habitants avaient déjà pointé la trop forte densité des logements, la hauteur trop élevée des immeubles et le manque d'espaces verts. Aucune réponse satisfaisante n'a été apportée, à l'exception de la suppression de 15 appartements sur les 450 programmés. Un écoquartier trop dense est une erreur, d'autant qu'en 2016, plus de 740 logements étaient vacants à Saint-Martin-d'Hères (source INSEE).

La canicule de cet été a suscité une prise de conscience collective de l'urgence d'agir, de lutter contre les îlots de chaleur et la bétonisation des sols. Nous devons questionner les projets de construction de logements sur les réserves foncières des Alloves et des terrains Guichard, sachant que ces terrains agricoles sont un réservoir de carbone et de végétaux, important pour garder notre ville habitable.

groupe-couleurs-smh@
saintmartindheres.fr

Minorité municipale

**Mohamed Gafsi**
Les
Républicains**Scandale : après
les Pfi, Alpexpo**

La chambre régionale des comptes a rendu son rapport concernant la gestion d'Alpexpo entre 2008 et 2017. Nous pensions avoir tout vu avec la gestion désastreuses des Pompes Funèbres Intercommunales mais pour reprendre la phrase d'un élu de mon groupe à la métropole, « avec Alpexpo c'est du très haut niveau » !

Hormis la rentabilité du site qui a toujours été remise en question du fait du choix d'un cahier des charges pour la société publique locale qui n'a jamais tenu ses promesses et qui fait que le site n'a jamais atteint ses objectifs de remplissage, c'est la gestion de la part des administrateurs qui est pointée du doigt.

Voyage autour du monde, clubs de golf, billets d'avions à plus de 8 000 euros, frais personnels avec des montants exorbitants, et la liste est longue... tout cela avec l'argent du contribuable. Depuis des années, que ce soit à la métropole ou bien à la ville de Grenoble notre groupe Métropole d'Avenir ne cesse de tirer la sonnette d'alarme sur une situation dont le flou n'a eu d'égard que le montant réclamé par la structure, pour continuer d'exister. Entre les exonérations de taxes et les subventions, dont la dernière de 6 000 euros par la métropole, rien n'y a fait.

Le même discours était tenu : tout va bien et la situation s'améliore !

Désormais la vérité qu'on nous avait cachée est connue et il va falloir rendre des comptes que ce soit de la part des administrateurs ou bien des élus qui savaient et qui ont cautionnés.

groupe-les-republicains@
saintmartindheres.fr**Asra Wassfi**
Saint-Martin-
d'Hères
Autrement**« Que se passe-t-il
dans nos collèges ?
Comment accompagner
nos adolescents ? »**

La question n'est pas anodine car Saint-Martin-d'Hères est une ville familiale avec beaucoup de jeunes enfants. Ceux-ci deviennent ados puis adultes. Au niveau de la Ville, nous agissons dans les écoles primaires et maternelles. Ce n'est pas pareil pour le collège. Pourtant, cette étape est cruciale. Un nombre non négligeable de Martinérois devient en échec scolaire durant le collège. Les parents qui ont déjà vécu cette étape pourront dire la difficulté à faire grandir leurs ados. Violence, communautarisme, drogue mais aussi non remplacement des professeurs, surveillance aléatoire des élèves, programme jamais fini et cours sur pronote au format numérique désastreux ou incomplet. Et le taux de réussite au brevet par rapport à la moyenne nationale et départementale ? Il y a certes des problématiques éducatives du côté des familles mais il y en a aussi du côté de l'Education Nationale. Après enquête, on peut comparer et malheureusement, il y a du travail si nous voulons recréer les conditions de l'égalité scolaire dans nos collèges. Les chiffres de la délinquance sont là et les faits divers nous montrent qu'il faut prendre le problème à bras le corps de chaque côté avec humilité et réflexion. C'est pourquoi la Ville doit demander à rediscuter avec l'Education Nationale au-delà de questions d'argent ou administratives, mais vraiment les objectifs pour que nos jeunes puissent trouver un avenir plein d'espoir et une vraie capacité à s'intégrer et être heureux dans une société en mutation.

groupe-saint-martin-dheres-
autrement@saintmartindheres.fr**Philippe Charlot**
SMH demain**Justice fiscale :
c'est possible**

De trop nombreux Martinérois ont eu la désagréable surprise de voir leur taxe foncière augmenter fortement cette année. Cette hausse vient d'un ajustement de la valeur locative de leur logement effectué par les services fiscaux. On ne peut que regretter la manière brutale avec laquelle elle a été faite. Cependant il ne faut pas oublier que son objectif principal est de réduire les disparités et les inégalités entre les habitants de la commune. En effet pour des biens similaires de très fortes différences d'imposition pouvait être constatée. Des élus de la majorité actuelle se sont élevés contre cette forte augmentation oubliant que de nombreuses fois ils avaient reconnu le caractère inéquitable de la valeur locative calculée il y a près de 50 ans sans que l'évolution du logement ait été prise en compte depuis. Ils n'avaient rien dit aussi quand fin 2018, le partenariat entre l'association des maires de l'Isère et les services fiscaux avait été signé avec comme objectif principal de renforcer l'optimisation des bases fiscales. Et surtout ils oublient que si l'impact de la hausse est si important c'est que le taux de taxe foncière pratiqué à Saint-Martin-d'Hères est l'un des plus élevés de l'agglomération. La solution pour que cette augmentation ne serve pas seulement à enrichir la ville mais qu'elle soit réellement un outil de justice fiscal est pourtant simple. Il suffit de baisser ce taux pour qu'aucun euro supplémentaire ne soit pris globalement aux Martinérois.

groupe-smh-demain@
saintmartindheres.fr**Abdellaziz Guesmi**
Indépendance
et démocratie**Une hausse des impôts
fonciers à "l'insu de plein
gré" de notre maire !**

Les propriétaires martinérois recevront de manière échelonnée leurs impôts fonciers (TF) en hausse de 10 à 30 %. A terme tout le bâti, à l'exception du neuf dont la valeur est connue, sera peu ou prou touché.

La mise en œuvre de cette hausse s'appuie sur une convention discrète signée entre le fisc et les maires du département en 2018.

Interrogé par le journal "Le Parisien" en date du 9 septembre 2019 M. Queiros «... dénonce dans un premier temps, une « revalorisation faite dans le dos des élus ». Mais quand on lui parle du partenariat, gêné, il poursuit : « Si je souscris à cette démarche qui vise à rendre l'impôt plus juste et égalitaire, je ne fais pas partie du bureau et du conseil d'administration de l'AMI qui ont décidé de lancer ce partenariat ».

Face à la grogne légitime des contribuables martinérois, déjà lourdement taxés, M Queiros feint l'amnésie, avant de se raviser et de débiter son habituel laïus sur le justice fiscale pour justifier la hausse.

Cette hausse spectaculaire de la TF a-t-elle été réellement faite à "l'insu de plein gré" de notre maire ? La conception de la justice de M Queiros signifie-t-elle qu'il faut aligner, à la hausse, les impôts des petits sur ceux dont le patrimoine et les revenus sont supérieurs ? Un maire n'est pas un fonctionnaire docile.

Notre groupe, partisan d'un impôt juste, souligne que la fiscalité locale est déjà très élevée. De plus, nous estimons que le cafouillage du maire de la 2^e ville du département est incompréhensible.

groupe-independance-et-
democratie@saintmartindheres.fr

ESPACE
René



CULTUREL
Proby

L'énergie créatrice

PROGRAMME
DE
SEPTEMBRE
2019
À FÉVRIER
2020

2 PLACE

Édith Piaf

RUE

George Sand

04 76 60 73 63

equipement.scene@saintmartindheres.fr

Billetterie en ligne

culture.saintmartindheres.fr/billetterie-ecrp/



Vente & Location de matériel médical pour Particuliers & Professionnels de santé



2 points de vente

ESPACE CONFORT ET MAINTIEN À DOMICILE
75 avenue Gabriel Péri - Saint-Martin-d'Hères
04 76 54 86 94
(Ouvert du lundi au vendredi,
10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Parking à l'arrière du bâtiment)

ESPACE MOBILITÉ ET HANDICAP
28, rue Barnave - Saint-Martin-d'Hères
04 38 21 09 09
www.lecarremedical.fr

*Ma santé,
je m'en occupe,
je me dépiste !*

jeu. 14 nov. 2019

Dans le cadre
du Mois sans tabac,
venez tester gratuitement
votre souffle auprès d'une équipe
de professionnels de santé
de 16 h à 18 h
Rep'Hères, 16 avenue du 8 mai 1945.

Gratuit



Pour plus de renseignements, contactez le SCHS, 5 rue Anatole France,
Tél : 04 76 60 74 62 - service.hygiene-sante@saintmartindheres.fr



**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

**1 Rue Marcel Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél 04 76 89 63 54 – averi@averi.fr**

Yves Crétinon

Faiseur d'harmonies!

Ils sont une quinzaine en France et pas deux comme lui ! Depuis près de trente ans, Yves Crétinon fait vivre le clavecin, le concevant de A à Z depuis son atelier à Saint-Martin-d'Hères, pour son plus grand plaisir et celui des amoureux de cet instrument aux sonorités si particulières.



Pendant des années, il s'est aventuré dans le secteur de la microélectronique, travaillant pour des PME de la région grenobloise. Cet amour des composants, de la précision, il l'a gardé en son cœur. Nourri par les notes dont il s'amuse à jouer au gré des vents, lentement, sa passion s'est transformée pour en faire son futur métier. C'était il y a plus de 20 ans. « Lorsque j'étais salarié, j'ai commencé à apprendre la musique, la trentaine passée, avec une association locale qui proposait des cours de flûte à bec », se remémore Yves Crétinon. Et de poursuivre : « j'ai eu la chance de tomber sur un bon prof, j'ai tout de suite accroché. À la fin, j'ai même pu jouer en concert avec des ensembles du coin. » Parce que la flûte à bec se retrouve souvent dans des orchestres baroques, il (re) découvre le clavecin. C'est le déclic ! « Du temps où je travaillais en microélectronique, j'ai toujours suivi, dès que je le pouvais, des stages de musique pendant l'été. Petit à petit, j'ai commencé à fabriquer différents instruments, pour le plaisir. » Et parce qu'il aime s'amuser, il acquiert son premier clavecin en kit à monter, une grande épinette, qui trône toujours dans son atelier sur la colline du Murier. L'idée germe progressivement. Lors d'une représentation de son groupe à Meylan où il avait son épinette, il rencontre le directeur de l'école de musique de Domène. « Il m'a commandé un clavecin dans la foulée ! », s'exclame ce Bourguignon. L'affaire est lancée. En 1998, alors âgé de 48 ans, il bascule dans la création d'entreprise, profitant d'une période de chômage pour suivre une formation à Pôle emploi et un stage chez un ébéniste. « Je n'avais jamais travaillé le bois de ma vie ! Cela m'a permis de voir les machines qu'il utilisait et de me projeter dans l'élaboration de mon futur atelier. » Tout s'enchaîne, il monte son dossier, achète les outils nécessaires,

trouve un fournisseur de bois pour la conception de ses clavecins... « Cet instrument est fabriqué principalement à base de tilleul, il comporte une grosse pièce en chêne à l'intérieur, de l'épicéa pour la table d'harmonie tandis que les touches sont en ébène et os de vache blanchies. » Régulant, louant, entretenant et concevant des clavecins à raison de deux à trois par an, il fait progresser son art au gré de sa sensibilité musicale et de son expérience. « Je viens d'une famille de musiciens, mon père jouait de la flûte, mon grand-père du violon. Le clavecin est un instrument hors du commun. » Élaborés artisanalement dans le respect du savoir-faire historique, ses clave-

“ Le clavecin offre des sonorités riches particulières. ”

cins offrent une sonorité et un toucher particulièrement travaillés. « Dans un premier temps, l'évolution s'est faite sur les touches pour monter jusqu'à soixante et une actuellement réparties sur deux claviers. L'autre tendance majeure s'est jouée sur l'expressivité, c'est-à-dire la manière de toucher le clavecin. Contrairement au piano, les

notes ont toujours la même tonalité, d'où l'ajout de tirettes, de cordes aux timbres différents, d'un deuxième clavier... » S'agissant des finitions, il les réalise lui-même ou les délègue à un ami peintre. « En tout, j'ai conçu une soixantaine de clavecins, allant de la petite épinette au grand clavecin de type flamand ravalé à la sonorité riche et profonde. » Une gamme volontairement réduite à laquelle s'ajoutent des instruments atypiques tels qu'une épinette polygonale italienne ou encore un grand clavicorde, ancêtre du piano droit voire une douzaine de psaltérions à archet (une sorte de violon triangulaire) aux sons cristallins. À 67 ans, il ne compte pas s'arrêter là ! « Nous sommes une quinzaine de facteurs de clavecins en France. Tant que je peux physiquement en fabriquer, je continue ! » // LM

Un groupe **totallement Fatal...**

Les Fatales Picards c'est d'abord un groupe de rock français... Constitué de quatre éléments gravitant autour d'une même double passion pour toutes les musiques, mais aussi principalement axé sur un humour doux-amer qui ébouriffe les cerveaux.

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils sont engagés ! La preuve : ils ont joué à la Fête de l'Huma cette année... Et il seront présents, le temps d'une soirée, sur la scène de L'heure bleue, le 9 novembre prochain, pour présenter leur 9^e album intitulé *Espèces menacées*. Formé il y a une vingtaine d'années, ce groupe de quatre garçons vraiment dans le vent a, depuis toujours dans son ADN, l'amour inconditionnel de la langue française qu'il propage sur les routes de France et de Navarre. Ils ont donné le ton dès leurs toutes premières dates filant avec malice et énergie un humour décalé à la Pierre Desproges. Au fil des ans, ils ont brocardé volontiers, et dans le désordre, les interdits alimentaires, la souffrance animale ou encore les violences faites aux femmes. Ils mettent



© Géraldine Potier

toute leur énergie rock'n'roll pour dénoncer, toujours de façon légère mais non sans poids, les incohérences de notre société. Ils appuient à leur manière là où ça fait mal. « *Nous aimons faire plaisir aux gens* » glisse Laurent Honel le guitariste du groupe. « *Ce qu'on apprécie par-dessus tout, c'est de secouer le corps et le cerveau de nos spectateurs... Nous nous considérons comme un groupe provincial* » embraye-t-il avec malice. Leur nom sonne comme une énigme irrésolue, une sorte de mystère venant du tréfonds de leur histoire. Grosso-modo, quelqu'un se serait exclamé

suite à un morceau qu'ils chantaient avec l'accent picard : « *ce truc en Picard, c'est trop fatal !* » CQFD donc ! Bref, la meilleure façon de les apprécier : c'est d'aller vous rendre compte par vous-même de ce qu'est ce groupe agité et déjanté, et de venir les écouter dans la salle municipale. « *Ne pas assister à ce concert serait comme de rater la Libération de Paris !* » conclut avec brio le guitariste. // KS



La ville soutient **la création artistique**

Soutenir la culture à tous les niveaux, une volonté affirmée de la ville qui s'investit au quotidien à travers diverses actions. Concrètement, la commune propose d'accompagner la création, la production et la diffusion artistique. Mieux ! Elle organise des festivals, noue des partenariats et permet aux compagnies un hébergement via les résidences d'artistes dont la Compagnie 47•49 François Veyrunes ou encore les CataCriseurs. À l'Espace culturel René Proby, l'équipement est mis à disposition lors d'ateliers, afin de permettre aux artistes d'avancer sur la création de leur spectacle, à l'instar des compagnies professionnelles. C'est le cas du Théâtre du Réel. Il a eu la possibilité de présenter au public sa pièce, *Y a-t-il trop d'étrangers dans le monde ?*, tout en créant un nouveau spectacle. Des projets qui peuvent ensuite sortir des murs. Le service spectacle vivant soutient un projet de territoire par an et deux sur une création proprement dite. // LM

© Philippe Veyrunes

Faites **votre** cinéma !

« *Quand on va au cinéma, on lève la tête. Quand on regarde la télévision, on la baisse** ». Car le 7^e art donne à voir, à rêver, à s'interroger sur le monde. Chaque année, Mon Ciné lui rend hommage à travers sa programmation éclectique et invite le spectateur à lever la tête toujours plus haut !



Pour cette rentrée, la salle de cinéma municipale a concocté une programmation de qualité pour les enfants et les adultes, enrichie de séances spéciales. Ciné-débat, ciné-ma différence, ciné-matinée, festival pour les tout-petits... le choix est vaste, à la fois accessible et exigeant. Le mois d'octobre fera honneur à la biodiversité et aux zombies ! Le documentaire *Permaculture, la voie de l'autonomie* de Carinne Coisman et Julien Lenoir (jeudi 17 octobre) sera diffusée, dans le cadre de la fête de la science organisée par la MJC Bulles d'Hères. Tandis que *La Nuit des morts-vivants*, de George Romero et *The Dead don't die*,

de Jim Jarmusch seront projetés lors d'une soirée déguisée spéciale Halloween (mercredi 23 octobre). Frissons garantis ! Le 16 novembre, rendez-vous au ciné-débat pour découvrir *M*, de Yolande Zauberman en présence de la réalisatrice, dans le cadre du festival "Rencontre autour du film ethnographique".

Une programmation dédiée à la jeunesse

Mon Ciné laisse aussi une grande place aux jeunes. L'événement Minirama (25 octobre à 18 h 30) donne à voir des courts-métrages réalisés par de jeunes réalisateurs de l'agglomération. Par ailleurs, de nombreux partenariats sont noués avec les écoles, les collèges et des lycées du

territoire. La quasi totalité des classes des groupes scolaires de la ville assiste à trois séances par an, avec une prise en charge par la commune du transport des enfants. Et pour la programmation à venir, les jeunes spectateurs pourront découvrir *Shaun le mouton, la ferme contre-attaque*, le 13 octobre à 15 h, dans le cadre de ciné-ma différence. Du 23 au 27 octobre, rendez-vous à la Fête du cinéma d'animation avec deux avant-premières, *Le voyage du Prince* (dès 8 ans)

de Jean-François Laguionie et Xavier Picard, ainsi que le magnifique *J'ai perdu mon corps* de Jérémy Clapin (dès 14 ans) le 27 octobre. Et du 4 au 8 décembre, le Festival trois petits pas au cinéma revient avec un ciné-concert et plein d'autres surprises ! Alors bon voyage à travers le 7^e art ! // GC

*Jean-Luc Godard.

Plus d'infos sur le portail culturel de la ville : culture.saintmartindheres.fr

Mon Ciné organise, en partenariat avec la Maison de la poésie, un stage de cinéma d'animation et de poésie pendant les vacances d'automne du 21 au 25 octobre, le matin de 9 h à 12 h pour les enfants de 8 à 12 ans et les après-midi de 14 h à 17 h pour les plus de 12 ans. Gratuit sur inscription. Réservation obligatoire : maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr Tél. 04 76 03 16 38.

Soliloc, babillages musicaux

Une invitation au voyage, au-delà du langage où les gestes sont rois et les sonorités reines. Issu d'un partenariat entre Babylab, le laboratoire universitaire grenoblois de psychologie et de neurocognition, et l'association Mediarts portant le projet "Les langues de Babylab", le spectacle *Soliloc* met en perspective les relations entre les tout-petits,



© Aurélie Maisonneuve

l'art et la science. Sur scène, Aurélie Maisonneuve, chanteuse et musicienne, emmène, avec brio, les enfants explorer leur environnement et ce, en musique ! Papier, plumes, cailloux, cubes... parsèment ce moment rythmé par la douceur des gestes et des sons. L'artiste souffle, froisse, déchire, écrit, empile, dispose... Elle invente un langage imaginaire à l'image du tout-petit qui découvre le monde. Le sens des mots s'efface, la compréhension

est instinctive, les gestes suspendent le temps, ouvrant un espace d'écoute inégalable. Chaque sonorité apparaît dans sa plus pure simplicité donnant ainsi naissance à la voix dans toute sa musicalité. À découvrir dès neuf mois. // LM

Plus d'information : <https://culture.saintmartindheres.fr/soliloc-des-9-mois/>

Handball

Le GSMH38, l'appel de (la) balle !

1 100 adhérents, obtention du label argent et du statut VAP (Voie d'accès à la professionnalisation) auprès de la Fédération française de handball... la rentrée s'annonce fructueuse pour le club martinérois !

Avec 384 licenciés, 1 100 adhérents et 54 ans d'existence, le club de handball martinérois est riche d'une longue histoire et d'une belle expérience ! De l'Entente sportive de Saint-Martin-d'Hères, créée en 1965 au GSMH38 (Grenoble Saint-Martin-d'Hères Métropole Isère handball) d'aujourd'hui, le club a pris de l'ampleur et s'inscrit dans une dimension métropolitaine ainsi que départementale. Présidé par Sébastien Chabannes, il compte 19 entraîneurs, 26 arbitres, tous diplômés et il s'adresse à tous les âges. D'abord avec sa section Baby hand où, dès 3 ans, les tout-petits, en compagnie de leurs parents, peuvent découvrir ce sport lors de séances d'éveil avec des ballons adaptés, plus légers. Idéal pour la motricité, ces ateliers sont ludiques et sportifs à la fois ! À partir de 6 ans et jusqu'à 9 ans, les enfants s'initient



La section baby hand du club rencontre un grand succès.

aux bases du handball. À cela s'ajoute une équipe loisirs, mêlant des joueurs débutants et confirmés, une section féminine mineure et senior, un centre de formation qui compte 16 jeunes dont 4 qui ont intégré l'équipe professionnelle. Et justement, côté pro, une des équipes du club joue en 3^e division.

Un label argent et un statut VAP pour le club

Cerise sur le gâteau, le GSMH38 vient d'obtenir de la Fédération française de handball, le label argent. Il a pour vocation de récompenser le travail accompli en matière de qualité d'accueil des mineurs, d'encadrement, d'utilisation d'un matériel

pédagogique adéquat et d'intégration des plus jeunes dans l'activité associative. En France, 1 500 clubs sont labellisés sur 10 000 ! Autre bonne nouvelle, le club a reçu la validation officielle du statut VAP (Voie d'accès à la professionnalisation), début septembre. Ce statut est nécessaire pour accéder au niveau Proligue. Il n'est accordé que si le club répond à un cahier des charges établi par la Fédération française de handball, selon des critères administratifs, financiers et sportifs. Une saison 2019-2020 qui démarre sous les meilleurs auspices ! // GC

Dancez maintenant...



L'association martinéroise "La croisée des arts" est l'antenne locale de la structure "Un autre monde" dont le siège social est situé à La Tronche. Ouverte à tous, cette association se veut intergénérationnelle, participative, vectrice de lien social autour des pratiques artistiques du spectacle vivant.

Son principal projet, dénommé Carpe Diem*, consiste en plusieurs propositions artistiques avec des ateliers d'expression et de loisirs créatifs en danse, chant et théâtre à pratiquer individuellement ou en famille, destinés à tous les âges, dès quatre ans. Chaque semaine, les adhérents peuvent se rencontrer lors des ateliers qui se déroulent à la maison de quartier Paul Bert.

L'association n'est pas uniquement une école de pratiques artistiques. Un de ses nombreux objectifs est d'amener le public, selon ses aptitudes et ses motivations, vers une meilleure connaissance des différentes formes de spectacle vivant et, plus globalement, vers une ouverture sur la culture en général. En partenariat avec plusieurs salles de l'agglomération, l'association offre à ses adhérents la possibilité d'assister seuls ou en famille, aux spectacles qu'elles diffusent. Ce volet du projet est en relation avec les arts de la scène et comporte des visites de coulisses et autres plateaux. Elle donne la possibilité au spectateur et au futur artiste-amateur de venir former son regard, sa sensibilité et d'acquérir des connaissances supplémentaires pour

enrichir sa pratique. La structure s'appuie sur les cours qu'elle dispense pour développer la "culture de l'Autre" et la rencontre, avec la création d'un projet artistique pluridisciplinaire annuel. Elle est attentive à l'évaluation régulière de l'impact de ses actions et favorise les échanges via un dialogue entre les publics et les partenaires institutionnels. Elle s'enquiert du devenir et du degré d'épanouissement des bénéficiaires, sur leurs progrès artistiques et créatifs en les accompagnant tout au long de l'année... // KS

*Locution latine qui signifie : "Cueille le jour présent sans te soucier du lendemain..."

Infos détaillées sur www.carpediem-unautremonde.fr

Journées européennes du patrimoine

Quand le patrimoine en voit de toutes les couleurs !

Les arts et le divertissement étaient à la fête à l'occasion des 36^e Journées européennes du patrimoine. À Saint-Martin-d'Hères, plusieurs rencontres ont ponctué ce week-end autour de thématiques éclectiques, pour le plus grand plaisir des habitants. Le Street art a été mis à l'honneur avec une conférence sur l'art urbain, menée par Jérôme Catz, fondateur des centres d'art Spacejunk et du Street Art Fest Grenoble. Il a présenté l'histoire de ce mouvement (1). Et pour admirer les fresques qui ornent la ville, une visite commentée a été organisée par l'association Spacejunk (2).

Ces journées du patrimoine ont fait la part belle aux jardins et ruchers autour du couvent des Minimes, sous l'égide de jardiniers et d'apiculteurs enthousiastes (3). Se divertir était l'un des maîtres mots de cet événement. Les enfants ont découvert des applications et des jeux vidéo sur le thème du patrimoine lors d'un atelier animé par le secteur numérique de la médiathèque et la MJC bulles d'Hères (4). Quant au château fort du Bon Pasteur, il s'est transformé en terrain de jeu géant, où des habitants ravis ont fait un voyage au Moyen Âge pour résoudre une enquête sur une mystérieuse disparition (5). Pour conclure ce week-end en poésie, le conteur Dominic Toutain a entraîné le public pour un tour du monde des jardins en histoires (6) !

Visites guidées des mosaïques et des jardins à Renaudie, du Domaine universitaire... ont ponctué ce week-end, placé sous le signe de la culture, tout en s'amusant ! // GC



Pour voir
les vidéos
rendez-vous sur
smh-webtv.fr



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose, depuis le
1^{er} novembre 2018, un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.

Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :

impots.gouv.fr - rubrique
"contact".

Avec ce nouveau service,
les usagers seront reçus ou
rappelés, à l'heure choisie,
par un agent des impôts.

*Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2019
et sur saintmartindheres.fr*

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale
pour les personnes âgées et handicapées** :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les
Martinérois, sur prescription médicale, avec
application du tiers-payant pour la facturation.
Deux possibilités

- À domicile, de 7 h 15 à 20 h 15
- À la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(Résidence autonomie Pierre Semard), sur rendez-
vous. Tél. 04 56 58 91 11

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
 - Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.
- Dans tous les cas il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).

- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24h/24, 7j/7

Contact mail :

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchetterie

27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).

Horaires d'été : du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h 30
et le samedi de 8 h 30 à 18 h 30.

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

Sécurité : opération prévention des cambriolages

En cas d'absence prolongée : créer l'illusion d'une présence à domicile (programmeur pour la lumière, ouverture des volets). Signaler son absence à un proche. Faire suivre son courrier et/ou le faire relever par une personne de confiance. Transférer ses appels sur son téléphone portable.

À son domicile : ne jamais laisser une personne inconnue seule dans une pièce de son domicile. Ne pas laisser les fenêtres ouvertes. Fermer sa porte à double tour,

même quand vous êtes présent. Ne pas laisser d'objets de valeur visibles de l'extérieur.

Au quotidien : changer de serrure en cas d'emménagement ou de perte de clés. Ne pas inscrire son adresse sur son trousseau. Ne pas laisser ses clés, sous le paillason, dans la boîte aux lettres ou dans un pot de fleurs.

Protection du domicile : installer des équipements agréés sur les accès du domicile. Équiper sa porte d'un système de

fermeture fiable et d'un moyen de contrôle visuel (œilleton, entrebâilleur...).

Enfin, en cas d'absence, l'Opération Tranquillité Vacances, c'est toute l'année gratuit.

Les abords de l'habitation feront l'objet de passages réguliers de patrouilles de police. // KS

Pour s'inscrire :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

Livres, films,
musique
...



Consultez
où que vous soyez !

NUMOTHÈQUE GRENOBLE-ALPES,
LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE
MÉTROPOLITAINE

GRATUITE!



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

ÉVÉNEMENT

SPORT • ART •
RENCONTRE • PARTAGE
• ENGAGEMENT •
JEUNESSE • INITIATIVES
• TALENT • ANIMATIONS
• CINÉMA • DÉBATS •
MUSIQUE • DANSE •
HUMOUR • AGORA • VIVRE
ENSEMBLE • SOLIDARITÉ •
ÉNERGIE • CRÉATION...

4 JOURS XXL
AUTOMNE 2019

#PLACE
AUX
JEUNES

23, 24, 25 & 26
OCTOBRE

2K19

On se
matche



AGENDA

Le mois de l'accessibilité

Du 13 octobre au 14 décembre

// Dans différents lieux de la ville



Conseil municipal

Mardi 15 octobre - 18 h

// Maison communale

Commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale

Lundi 11 novembre - 11 h

// Monument aux morts de la guerre
1914-1918 (Village)

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08 - Infos et billetterie
sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr

Rêve général du Big Ukulélé Syndicate

Concert-spectacle

Mardi 15 octobre - 20 h

Fatals Picards

Musique

Samedi 9 novembre - 20 h

Ô toi que j'aime ou le récit d'une apocalypse

Théâtre - C^{ie} Gilgamesh Théâtre

Vendredi 22 novembre - 20 h

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Édith Piaf (rue George Sand) - 04 76 60 73 63
Infos et billetterie sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr

Exposition photographique EHPAD Fiction

Du 29 octobre au 6 novembre



Soliloc'

Musique, jeune public

Samedi 19 octobre - 10 h 30 et 15 h

Place aux jeunes !

Du 23 au 26 octobre

Opéastreet

Spectacle pluridisciplinaire

Mercredi 23 octobre - 20 h 30

Le Grenoble comedy show

Stand-up

Jeudi 24 octobre - 20 h 30

Le salon de Manon

Spectacle pluridisciplinaire

Samedi 26 octobre - 20 h 30

Prodiges de Mariette Navarro

Théâtre - C^{ie} Vous ici

Vendredi 8, samedi 9 novembre - 20 h



ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Johan Parent et Vadim Serandon

Les maux et les choses

Jusqu'au 26 octobre

Virginie Prokopowicz

Du jeudi 14 novembre au samedi 21 décembre

MÉDIATHÈQUE

Atelier d'écriture

"Chaque début comme une promesse"

Mardi 15 octobre - de 18 h à 20 h

Le récit fragmentaire, rencontre avec la poésie
du quotidien de Thomas Vinau

Mardi 12 novembre - de 18 h à 20 h

// Espace Paul Langevin

Café histoire

Le quartier de la Croix-Rouge par Rodolphe
Wilhelm

Mardi 22 octobre - 18 h

// Espace Romain Rolland

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Permaculture, la voie de l'autonomie

de Carine Coisman et Julien Lenoir

Dans le cadre de la Fête de la science

Jeudi 17 octobre - 20 h 30

Ciné-ma différence

Shaun le mouton, la ferme contre-attaque

Dimanche 13 octobre - 15 h

Fête du cinéma d'animation

Du 23 au 27 octobre

Soirée déguisée spéciale Halloween

La Nuit des morts-vivants de George Romero

The Dead don't die de Jim Jarmusch

en partenariat avec Les cinéphiles anonymes

Mercredi 23 octobre à partir de 19 h 30

Minirama

Projection de films réalisés par de jeunes
réalisateurs de l'agglomération grenobloise

Vendredi 25 octobre - 18 h 30

Ciné-débat

M de Yolande Zauberman,

en présence de la réalisatrice

Samedi 16 novembre - 20 h

MAISONS DE QUARTIER

Rencontre et témoignage

avec Sophie Tourne de l'Association
des paralysés de France et atelier goûter

Jeudi 24 octobre - 14 h

// Maison de quartier Fernand Texier



Goûter lire

"Une rencontre et des mots..."

Jeudi 7 novembre - de 14 h 30 à 16 h 30

// Maison de quartier Paul Bert

Jeudi 14 novembre - de 14 h 30 à 16 h 30

// Maison de quartier Romain Rolland



Film-documentaire Extra-ordinaires

suivi d'une conférence

Vendredi 15 novembre - 18 h 30

// Salle polyvalente maison

de quartier Romain Rolland



+ d'infos sur saintmartindheres.fr